





**SOLSOC** est une organisation non gouvernementale agréée par la coopération belge (DGD) pour mettre en œuvre des programmes de développement

durable dans les pays partenaires. Elle est aussi l'organisation de solidarité internationale de l'Action commune socialiste qui constitue son ancrage historique et social. En partenariat avec différentes composantes de celle-ci, elle soutient des actions dans 8 pays en Amérique latine, en Afrique et au Proche-Orient. Notre objectif commun est de permettre aux populations de vivre plus dignement et d'accéder à leurs droits socio-économiques et politiques. En Belgique, Solsoc interpelle les décideur-euse-s belges et européen-ne-s afin de relayer les revendications de ses partenaires. Un travail d'information et de mobilisation du public est également mené avec d'autres organisations progressistes qui partagent ses valeurs de démocratie, de solidarité et de justice sociale.

**Directrice :** Veronique WEMAERE – Présidente : Estelle CEULEMANS  
**Vice-présidentes :** Martini HAGIEFSTRATIOU, Gwenaëlle GROVONIUS  
**Secrétaire/trésorière :** Gabrielle JOTTRAND  
**Administrateur-riche-s :** Alex ARNOLDY, Malik BEN ACHOUR, Tangui CORNU, Caroline HUT, PaulJAMMAR, Grégoire KABASELE, Rafaël LAMAS, Florence LEPOIVRE, Arnaud LEVEQUE, Lara MANFREDI, Francis MARLIER, Julien POT, Ahmed RYADI, Frédéric THOMAS, Noémie VAN ERPS, Pascale VIELLE.

**Imprimerie :** Nuance 4 s.a. [www.nuance4.be](http://www.nuance4.be)

**Adresse de l'expéditeur :** Rue Coenraets, 68 – 1060 Bruxelles

N°27 octobre – novembre – décembre 2024



**RECYCLE**  
 Fabriqué à partir de matériaux recyclés  
 FSC® C008551



Solsoc est membre de l'association Récolte de fonds Ethique (RE-EF) et adhère à son code éthique. Vous avez ainsi une garantie supplémentaire que nous utilisons les dons que vous nous faites avec rigueur et précaution. Vous avez un droit à l'information.



Rue Coenraets, 68 -  
 1060 Bruxelles  
 Tel : +32 (0)2 505 40 70  
 Email : [info@solsoc.be](mailto:info@solsoc.be)  
 CCP : BE42.0000.0000.5454

[facebook.com/SolsocASBL](https://facebook.com/SolsocASBL)  
[twitter.com/Solsoc](https://twitter.com/Solsoc)

Solsoc respecte les obligations légales telles que stipulées dans le Règlement Général sur la Protection des Données.

## ► É D I T O

# NE PAS LÂCHER ... SE REPOSER ET RECOMMENCER !

À l'approche de la trêve de Noël et du Nouvel An, on est tenté de regarder dans le rétroviseur. À la fin de 2024, le bilan est nauséabond, révoltant. Les extrêmes continuent de s'installer, les conflits armés qui avaient déjà commencé n'ont fait que s'aggraver. Les morts continuent de se compter par milliers.

Cette rétrospective nous renvoie une réalité impossible à accepter : à Gaza un génocide est en cours, et malgré les appels incessants, les plus puissants ne parviennent pas à l'arrêter. Elle nous révèle un monde qui marche sur la tête, où il est douloureux de voir ce que notre société reflète. On peut être tenté de se décourager, de se demander à quoi bon lutter pour nos idées, pour les droits humains, ceux des Palestiniennes et des Palestiniens ?

Mais n'oublions pas qu'il y a un peuple qui résiste toujours et qui a besoin d'alliés. Gardons en tête que nous avons la force du nombre, qu'il y a quelques semaines, nous étions 70.000 dans la rue à Bruxelles pour réclamer un cessez-le-feu. Regardons aussi les institutions bouger, l'infatigable Francesca Albanese, la Cour Pénale Internationale qui jugera un jour les responsables de ces crimes contre l'humanité.

Et s'il est temps de prendre un peu de repos, après il nous faudra remonter au créneau, recommencer à manifester, réinterpeller, et c'est la solidarité qui nous empêchera de flancher !

**Estelle Ceulemans, Présidente**

*Lors de la COP16 sur la biodiversité qui se déroulait dans la ville de Cali en Colombie, Rami (au centre) était invité par l'Université du Quindío à Armenia au Forum international sur la "non-violence" pour échanger avec des partenaires colombiens.*



## ► I N T E R V I E W

# RAMI MASSAD, POPULAR ART CENTRE (PALESTINE)

À l'occasion de sa venue à Bruxelles pendant le mois de novembre, Solsoc a interviewé Rami Massad, coordinateur du Popular Art Centre (PAC), une ONG basée à Ramallah, en Cisjordanie. Nous avons eu l'occasion de lui poser quelques questions au sujet de son voyage en Colombie dans le cadre de la COP16.

**Quel était l'objet de votre visite en Colombie ?**

J'ai été invité par l'université de Quindío pour participer au « Health community forum ». Nous avons discuté de l'espoir qui reste chez ceux et celles qui vivent dans les zones dévastées par la violence, notamment en Palestine, et de la manière dont nous utilisons l'art et la culture pour soutenir les femmes et les enfants. La deuxième partie du séjour portait sur la visite d'écoles agricoles mises en place par les partenaires de Solsoc en Colombie. Ils mettent en place des méthodologies similaires à celles utilisées par les initiatives économiques sociales et solidaires (IESS) avec lesquelles nous travaillons en Palestine.

En Colombie, ces écoles collaborent avec les travailleur·euse·s et les syndicats, ce qui nous a donné des idées pour développer des projets similaires en Palestine. En effet, en Palestine, le taux de chômage est élevé et l'agriculture peut être une solution pour les jeunes, en termes d'emploi et d'autosuffisance des communautés. Nous pensons à travailler plus en synergie avec les syndicats pour créer de nouvelles opportunités au sein des IESS. Enfin, j'ai participé à des forums politiques pour discuter de la situation en Palestine et sensibiliser à la cause palestinienne.

**La nécessité de transition écologique et sociale est de plus en plus urgente partout dans le monde. Quelles initiatives mettez-vous en place en Palestine ?**

Nous travaillons à promouvoir l'agriculture biologique, en défiant la domination des produits israéliens sur le marché palestinien. C'est un challenge, car les aliments israéliens sont moins chers, mais utilisent aussi beaucoup de produits chimiques. Mais grâce à des discussions sur leurs effets sur la santé, et sur l'importance du boycott, nous avons commencé à sensibiliser la population et à développer des initiatives agricoles palestiniennes plus durables et biologiques. Nous avons déjà établi 25 IESS en Palestine, et nous continuons à étendre ce modèle.

**Comment les États occidentaux pourraient-ils soutenir ce genre de projet ?**

Les États occidentaux doivent soutenir des projets qui répondent aux priorités locales, en particulier en ce qui concerne la terre. En Palestine, il est essentiel de protéger la terre de l'occupation et de favoriser l'agriculture comme modèle de résistance. Les soutiens doivent être politiques et pas seulement humanitaires, afin de libérer la Palestine de l'occupation. Les fonds devraient être orientés vers des projets collectifs et soutenir l'unité palestinienne. Enfin, les conditions imposées aux organisations palestiniennes par les donateurs doivent être revues, car les Palestiniens luttent pour leur liberté, et non pour de simples améliorations de leurs conditions de vie ou économiques en restant sous occupation.

**Il est essentiel de protéger la terre de l'occupation et de favoriser l'agriculture comme modèle de résistance**

Rami Massad



## FAIRE LA PAIX AVEC LA NATURE : **BILAN CONTRASTÉ DE LA COP16**

La COP16, qui s'est tenue à Cali en Colombie, avait pour objectif de répondre à la crise mondiale de la biodiversité. Sous le thème « Faire la paix avec la nature », ce sommet a tenté de conjuguer ambitions écologiques et préoccupations sociales. Nos partenaires colombiens étaient présents pour faire entendre leurs voix. En termes globaux, les négociations internationales ont révélé des tensions persistantes, et les solutions mises en avant peinent à répondre à l'ampleur des défis.

### **LA COLOMBIE : ENTRE RICHESSE ÉCOLOGIQUE ET DÉFIS SOCIAUX**

Pays à la biodiversité exceptionnelle considéré comme « méga-divers », la Colombie concentre environ 10 % des espèces animales et végétales mondiales. Pourtant, cette richesse est constamment menacée par l'exploitation intensive des ressources naturelles (monocultures telles que la canne à sucre, mines, coca, etc.), souvent associée à des conflits armés et à des inégalités sociales.

Le meurtre d'Alveiro Caicedo, militant environnemental assassiné pendant la conférence, est venu rappeler que protéger la biodiversité dans ce pays peut s'avérer mortel. Cet événement tragique souligne l'interdépendance entre la conservation de la nature et la défense des droits humains.

Sous l'impulsion du président Gustavo Petro, la Colombie a tenté de donner à cette COP une dimension additionnelle en phase avec sa politique de « paix totale », cherchant à lier protection des écosystèmes et réconciliation sociale.

Une ambition louable, mais difficile à détacher de la réalité d'un pays meurtri par des violences persistantes, creusé par les inégalités et fragilisé par une exploitation économique destructrice.

### **UNE BIODIVERSITÉ ESSENTIELLE POUR L'HUMANITÉ**

La COP16 sur la biodiversité, qui a davantage mis l'accent sur le lien entre préservation du climat et de la biodiversité, a également rappelé combien la biodiversité est cruciale pour nos sociétés :

- 55 % du PIB mondial (soit environ 58 000 milliards de dollars) dépend directement de la nature et de ses services, comme la pollinisation ou la qualité de l'eau.



- Paradoxalement, des subventions néfastes pour l'environnement, estimées à 2 600 milliards de dollars par an, continuent de financer des activités destructrices comme l'agriculture intensive ou la surpêche.

L'accord de Kunming-Montréal prévoit de réduire ces subventions d'au moins 500 milliards de dollars par an d'ici 2030, mais force est de constater que les actions autour de l'identification et de la réaffectation des subventions nuisibles à la nature ont peu progressé depuis l'adoption de cet accord.

### **DES NÉGOCIATIONS BLOQUÉES SUR LES FINANCEMENTS**

Comme lors de la récente COP sur le climat, les discussions entre pays du Nord et du Sud global ont illustré des désaccords majeurs, notamment sur le financement des efforts de conservation.

Les pays en développement réclamaient des subventions pour agir contre la perte de biodiversité, alors que les pays riches, souvent critiqués pour ne pas honorer leurs engagements financiers, peinaient à répondre à ces demandes légitimes.

Bien que la création d'un fonds pour la biodiversité ait été actée, les mécanismes de mise en œuvre et de suivi restent encore flous. Ces tensions reflètent les déséquilibres structurels qui caractérisent les négociations internationales en matière d'environnement et bien d'autres sujets.



**Des chiffres qui illustrent l'urgence :**

- 75 % des terres sont gravement dégradées par l'activité humaine, et 87 % des zones humides ont disparu en trois siècles.
- 1 million d'espèces animales et végétales sont menacées d'extinction dans les décennies à venir, soit environ 12 % des espèces connues.

**LA ZONE VERTE : DES INITIATIVES CONCRÈTES ET INCLUSIVES**

En marge des négociations officielles, la « zone verte » a constitué un espace d'échange animé entre militants, peuples autochtones, artistes et organisations de la société civile, y compris des organisations partenaires de Solsoc en Colombie, ATI et IPC. Contrairement à l'impasse des grandes négociations, cet espace a donné lieu à des discussions pragmatiques et à des idées porteuses. La ministre colombienne de l'Environnement, Susana Muhamad, a salué cet espace où les communautés locales ont pu mettre en avant leur rôle essentiel dans la protection de la biodiversité. Ces initiatives montrent qu'à défaut de solutions globales, des alternatives locales peuvent émerger.

**DES PONTS ENTRE LA COLOMBIE ET LA PALESTINE PAR LES PARTENAIRES DE SOLSOC**

Parmi les moments forts de ces échanges, l'organisation colombienne Asociación de Trabajo Interdisciplinario (ATI) a invité Rami Massad, coordinateur du Popular Art Centre

(PAC) en Palestine, à partager son expérience. Cette rencontre imprévue entre organisations partenaires de Solsoc a été particulièrement riche et inspirante.

La lutte pour préserver les terres en Palestine, où les ressources naturelles sont au centre des tensions politiques, présente des similitudes frappantes avec la situation en Colombie. Le concept de sumud (résilience face à l'adversité), mis en avant par le PAC, ainsi que les initiatives agricoles basées sur l'économie sociale et solidaire, ont fortement résonné auprès des militants colombiens confrontés aux violences extractivistes et à la pression de l'agro-industrie.

De son côté, Rami a eu l'occasion d'échanger avec des partenaires syndicaux colombiens actifs dans l'agro-industrie, des réseaux promouvant l'agriculture familiale, paysanne, ethnique et communautaire, ainsi qu'avec des membres de l'IPC engagé dans la préservation des rivières Nechi et Cauca. Ces rivières, essentielles à la vie des bassins qu'elles traversent, sont gravement affectées par les activités extractives et agro-industrielles qui polluent leurs eaux et menacent les pratiques traditionnelles locales.

Ces dialogues ont confirmé que, malgré des contextes distincts, les luttes pour la souveraineté des territoires et la protection de la biodiversité sont portées par des enjeux communs. Ils ont également souligné l'urgence, en Europe comme en Amérique latine, de renforcer un plaidoyer global et de mobiliser des moyens adéquats pour soutenir une transition juste.



### INVESTISSONS DANS LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE !

C'est tout un secteur qui était dans la rue le 14 novembre dernier. Plusieurs centaines d'employé-e-s d'ONG, dont le personnel de Solsoc, étaient au pied de la Tour des finances à Bruxelles pour alerter des multiples risques de tenter de couper dans ces fonds pourtant essentiels, car en plus d'améliorer la qualité de vie dans certains pays, la Coopération internationale est un investissement pour un avenir plus prospère, plus stable et durable, pour toutes et tous, ici comme ailleurs.

Et contrairement à ce que nos formateurs gouvernementaux semblent croire, le repli sur soi n'est pas la solution : il nous coûtera même plus cher sur le long terme. Car la Coopération internationale est aussi un investissement stratégique pour la Belgique. Par exemple, la prévention des conflits coûte 16 fois moins cher que la reconstruction post-conflits. De même, prévenir une nouvelle pandémie coûterait 500 fois moins cher que de devoir la gérer a posteriori. À l'heure du dérèglement climatique et des crises politiques et humanitaires qui se multiplient un peu partout dans le monde et qui ont des impacts chez nous, la solidarité internationale est une solution indispensable et réduire sa voilure aurait des conséquences dramatiques.



### SOLSOUPE : UNE SOUPE POUR LA SOLIDARITÉ

Le jeudi 7 novembre, dans les locaux de la Smart, rue Coenraets, Solsoc a organisé une rencontre solidaire avec Rami Massad, coordinateur du Popular Art Centre (PAC). À travers un témoignage émouvant, il a décrit la vie quotidienne des Palestinien-ne-s de Gaza et de Cisjordanie, marquée par l'extrême violence, tout en partageant l'espoir qui le pousse à poursuivre son travail. Depuis le début du génocide, le PAC a réorienté ses activités pour offrir un soutien matériel et psychologique essentiel à la population.

L'évènement a aussi permis de présenter la campagne 11.11.11, dont une partie des fonds servira à financer des projets en Palestine. Pour l'occasion, les employé-e-s de Solsoc avaient préparé une grande soupe destinée à réchauffer les cœurs, encourager les dons et stimuler les achats de chocolats solidaires. Comme à chaque fois, ces moments d'échange renforcent notre engagement à construire un avenir plus juste et solidaire.

# ISRAËL - PALESTINE : ÉTAT DES LIEUX DU DROIT INTERNATIONAL



**Depuis l'attaque du Hamas en Israël le 7 octobre 2023, la situation en Palestine a donné lieu à des réactions diverses des juridictions internationales. En identifiant ces juridictions, en comprenant leur rôle, leurs jugements et leurs recommandations, nous serons mieux préparés à défendre la paix et à encourager la solidarité.**

Ainsi, commençons par une décision majeure, qui a fait beaucoup parler d'elle. Le 29 décembre 2023, l'Afrique du Sud a saisi la **Cour Internationale de Justice (CIJ)**, accusant Israël de violer la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. Le 26 janvier 2024, la Cour a jugé que la requête sud-africaine était recevable, en reconnaissant qu'un risque de génocide à Gaza était probable. Dans cette optique, la CIJ a imposé des mesures conservatoires (mesures qui cherchent à éviter qu'un incident étudié par la Cour puisse survenir avant la finalisation de son étude) visant à limiter ce risque. Toutefois, la CIJ n'a pas encore statué sur la reconnaissance d'un génocide, une décision qui pourrait prendre plusieurs années. En attendant, Israël n'a rempli aucune de ces mesures conservatoires.

En 2022 déjà, l'**Assemblée générale des Nations Unies** demandait à la CIJ de rendre un avis consultatif sur les conséquences juridiques des actions israéliennes dans les territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem-Est. Le 19 juillet 2024, la CIJ a conclu que l'occupation israélienne était illégale et entravait le droit à l'autodétermination des Palestinien-ne-s. Elle a également affirmé l'illégalité des colonies israéliennes dans ces territoires et l'obligation de mettre fin à cette occupation. L'Assemblée générale a poursuivi ses actions en demandant, le 18 septembre 2024, la fin de l'occupation israélienne des territoires

palestiniens dans les « douze mois » et a appelé à des sanctions contre Israël.

La **Cour Pénale internationale (CPI)**, quant à elle, a récemment déposé deux mandats d'arrêt, le 21 novembre 2024, à l'encontre de Benjamin Netanyahu et Yoav Gallant, accusés de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité durant la période d'octobre 2023 à mai 2024. Contrairement à la CIJ, la CPI juge des individus et non des États, mais son pouvoir dépend de la coopération des États membres. Certains pays, comme la Belgique, l'Italie et l'Espagne, ont affirmé qu'ils appliqueraient les mandats d'arrêt, tandis que d'autres comme la Hongrie ou la France refusent pour le moment d'appliquer la décision de la CPI.

Même si on a l'impression de voir le droit international patiner, les dernières décisions représentent des avancées cruciales. Par contre, la particularité de ces mesures est que leur application reste conditionnée par la volonté des États. Seule l'adoption d'une résolution du **Conseil de Sécurité de l'ONU** est le moyen d'imposer des actions aux États. Mais il est difficile d'espérer une résolution dans ce sens, on le voit encore avec le veto exercé par les États-Unis contre une proposition de cessez-le-feu immédiat le 20 novembre 2024. La situation est donc au point mort. La communauté internationale reste divisée, et la mise en œuvre des décisions juridiques reste largement dépendante des choix politiques nationaux. Il est donc nécessaire de continuer à faire pression sur les gouvernements pour qu'ils respectent leurs engagements en matière de droit international. En ne les respectant pas, ce sont les fondations de l'ordre international qui sont aujourd'hui menacées. Et ceux et celles qui en payent le prix le plus fort aujourd'hui sont les Palestinien-ne-s et les Libanais-es.

**Assureurs,  
mais humains  
avant tout.**

**Parce que nos  
conseillers P&V  
vivent au  
quotidien les  
mêmes situations  
que vous.**



**Assurances**